

# L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle  
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35

## AVIS PERMANENT

A l'avenir, l'abonnement à l' "ÉGALITÉ" sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. dans tout le Canada, prime comprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime

Au mois, 10 cts par mois; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

## JOSEPH E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE

*Agent d'Assurances*


Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés,

Règlement de successions, etc.

PRES DU MARCHÉ.... ....ST-JEROME

## Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec  
+ le plus grand soin toutes sortes de  
travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf

Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,

Rue St-Georges,

ST-JÉRÔME

## L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-propriétaire : WILFRID GASCON,

Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

## Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

## A nos lecteurs de Pawtucket et du Rhode-Island

Le *Jean-Baptiste* a toutes les audaces, en vérité. Le voilà qui prétend maintenant avoir parlé "du mariage protestant comme tout véritable catholique doit en parler".

Et qu'est-ce qu'il a dit des protestants, l'es pièce de tartuffe qui rédige si honteusement le *Jean-Baptiste*? Il a affirmé que "les protestants se moquent impudemment des promesses de mariage, comme de la femme assez simple pour y croire"; il a encore ajouté "que les protestants changent de femme aussi souvent que de chemise"; bref, que "le mariage protestant est dérisoire et qu'il n'offre aucune garantie aux parties contractantes".

Et le misérable imposteur qui insulte aussi basement le peuple des Etats-Unis et, en particulier, ses propres concitoyens appartenant à la religion réformée, prétend parler au nom du catholicisme et comme un véritable catholique doit le faire.

Cet homme-là est-il ivre ou détraqué?

Je le demande aux catholiques du Rhode-Island, où j'ai des oncles et des cousins — voi-

re même de charmantes cousines — sont-ils prêts à laisser croire à leurs concitoyens protestants que notre religion nous autorise à parler de leur mariage comme en parla le sieur Dupuy dans le *Jean-Baptiste*?

Non, n'est-ce pas?

Eh bien, comptez vous quatre, attrapez-moi l'espèce d'andouille et faites-le sauter en couverture avec son écritoire, la canne du bedeau et une douzaine de *Jean-Baptiste* de la dernière édition.

Et justice sera faite.

WILFRID GASCON

## Pas concluant, monsieur l'abbé

Pour établir que le *Manuel du citoyen catholique* est d'accord avec le droit canon, M. l'abbé G. Raison nous affirme que "jamais un prêtre ne sera livré au bras séculier dans les questions purement spirituelles, (c'est entendu)—" tandis qu'il peut l'être dans des questions civiles et criminelles après avoir été d'abord remis aux mains de son supérieur ecclésiastique, car, en bon catholique, on ne procède jamais contre une personne consacrée sans s'adresser d'abord à l'évêque de son diocèse." Et M. l'abbé appuie cette prétention sur la citation suivante prise dans les *Lois de l'Eglise, Théologie par Berthier*, p. 722, No 3291.—"Les parricides sont livrés au bras séculier, après avoir été déposés et dégradés, s'ils sont des clercs."

Pas concluant, monsieur l'abbé!

D'après la théologie, expliquée par Berthier, il n'y a donc qu'un cas de prévu et d'admis dans le droit canon où un clerc criminel pourra être livré au bras séculier, en dehors duquel le fameux bras séculier n'aura rien à y voir: c'est celui d'un prêtre qui aura égorgé son père ou sa mère. Le cas en vaut la peine; mais quoique rare, parmi les ecclésiastiques, l'Eglise l'a tout de même supposé possible. Nous ne voudrions pas avoir une supposition pareille sur la conscience. Dame, nous comprenons la répugnance qu'aurait un évêque à juger et à con-

damner un de ses prêtres coupable de ce crime effroyable. Aussi l'approuverons-nous de livrer un tel monstre à la justice laïque, obligatoire, mais non gratuite.

Le *Manuel* de NN. SS. les Evêques est donc dans le vrai lorsqu'il dit, d'accord avec Berthier, que

L'EGLISE REVENDIQUE POUR ELLE-MÊME LE DROIT DE JUGER LES PERSONNES ECCLÉSIASTIQUES, MÊME DANS LES CAUSES CIVILES ET CRIMINELLES. (Le *Manuel* ne mentionne pas le parricide).

Mais pourquoi M. l'abbé, dans le but de nous démontrer la similitude de doctrine qui existe dans le *Manuel du citoyen catholique* et dans *Les lois de l'Eglise* de Berthier, vient-il nous dire, contrairement à ce que déclarent le *Manuel* et l'auteur même qu'il invoque en sa faveur que "le prêtre peut être livré au bras "séculier dans les causes civiles et criminelles," causes que l'Eglise se réserve de juger elle-même, ainsi que le dit le *Manuel* de nos évêques ?

Pourquoi aussi avait-il écrit auparavant, au risque de s'attirer notre adhésion pleine et entière, que

LE PRETRE, COMME CITOYEN, COMME SIMPLE PARTICULIER RELEVE DES TRIBUNAUX CIVILS, MAIS NON COMME PASTEUR D'AMES DANS L'EXERCICE DE SON MINISTERE ?

Enfin, que M. l'abbé laisse ses finasseries de casuiste de côté ; qu'il nous fasse grâce de ses *distinctions implicitas et explicites*, qu'il renonce également aux restrictions mentales toutes commodes et tout admirables qu'elles lui paraissent et qu'il nous redise franchement si, oui ou non, un prêtre, lorsqu'il se rend coupable d'une faute, en dehors des fonctions de son ministère, d'un délit prévu par la loi civile ou criminelle, est passible, comme les autres citoyens, comme n'importe quel particulier accusé de la même offense, les tribunaux civils et criminels, comme notre antagoniste l'a admis le 25 février.

C'est la question.

D'après le *Manuel du Citoyen catholique*, l'Eglise voudrait empêcher les ecclésiastiques de comparaître devant les tribunaux civils, même

dans les causes civiles et criminelles, c'est-à-dire en toute occasion, parce que ces personnes lui appartiennent d'une manière spéciale par leur ordination.

Qu'est-ce qui est venu autoriser M. l'abbé G. Raison à s'insurger contre cette doctrine de nos évêques et à écrire dans un mauvais journal (d'après l'opinion de M. l'abbé) que le prêtre en dehors des actes dérivant de l'exercice de son ministère, relève, comme les autres citoyens, comme tout particulier, des tribunaux civils ?

Que M. l'abbé, qui possède au presbytère tous les auteurs désirables sur la question, nous produise donc un texte clair, net, autorisé qui nous donne enfin raison à tous les deux en établissant clairement que, comme l'a déjà dit M. l'abbé.

LES PRETRES PEUVENT ETRE LIVRES AU BRAS SECULIER DANS TOUTE CAUSE CIVILE ET CRIMINELLE. (Berthier, lui, n'a mentionné que le cas de parricide).

Et nous lui clamerons aussitôt dans la trompe d'Eustache :

Brigadier, vous aviez raison . . . et nous aussi !

Jusque là, nous tenons que M. l'abbé G. Raison a émis une proposition hétérodoxe. Ce ne serait du reste pas le premier abbé qui se serait rendu coupable de pareille audace !

# Chs. Godmer

MARCHAND

MARCHANDISES SECHES, MODES

MERCERIES, FOURRURES,

&c., &c.

Une modiste de première classe est chargée de la confection des chapeaux pour Dames.

CHS. GODMER  
St-Jerome

## Jeux d'Esprit

### ÉNIGME

Je suis dans un étang, tout au fond d'un jardin,  
Je commence la nuit et finis le matin.  
Je parais deux fois dans l'année ;  
Je suis tout au bout de ta main,  
Et dans la Méditerranée.

### CHARADE

Sans mon premier, vous n'entrez pas chez vous,  
Mon lourd dernier fait fléchir les genoux ;  
Ah ! si vous rencontrez mon entier qui chemine,  
Mettez-vous de côté, pitié pour son échine.

Solutions des derniers problèmes :  
ÉNIGME : la lettre O.  
CHARADE : Adieu.

## L'ENCYCLIQUE 'AFFARI VOS'

Nous avons été les premiers et les seuls, peut-être qui, aussitôt après la promulgation de la dernière encyclique, avons prouvé clairement que si Léon XIII approuvait l'épiscopat canadien, il n'approuvait certes pas tous les évêques en tout et partout et indistinctement ; que si Léon XIII appelait insuffisant le règlement Laurier-Greenway, il recommandait cependant d'accepter des réparations partielles et félicitait les gouvernements d'Ottawa et de Winnipeg de leurs bonnes intentions.

Pour avoir attiré l'attention sur ces vérités, nous avons failli être classé, par quelques saintes âmes, parmi les schismatiques.

Eh bien ! nous avons avec nous aujourd'hui l'homme le plus orthodoxe des deux continents. Tardivel, dont la bonne foi, dans les circonstances, ne peut être mise en doute, veut suivre franchement les conseils du pape ; pour cela, il se voit obligé de modifier ses vues. Il explique sa situation dans la "Vérité". Nous croyons utile de la citer, n'en déplaise à la "Défense" de Chicoutimi.

Nous avons reçu d'un correspondant respecté une longue lettre où l'on nous fait certains reproches et certaines observations et où l'on manifeste certaines inquiétudes à notre sujet.

Par exemple, notre correspondant nous dit, entre autres choses : "Avant même l'apparition de l'encyclique "Affari vos", on remarquait dans vos écrits un ton un peu différent, une manière ramollie et on commençait à se dire : mais remarquez donc Tardivel, il daube les conservateurs plus souvent que d'habitude. On dirait que la lutte contre le libéralisme commence à lui peser".—"Il semble à plusieurs que vous n'avez plus déjà votre énergie des années passées et que vous abandonnez presque la lutte sous prétexte d'être fidèle aux ordres de Sa Sainteté et de ménager les adversaires".

"Un centre canadien ferait certainement beaucoup de bien, mais n'allez pas, s'il vous plaît, sous prétexte du centre, tirer sur les meilleurs soldats et avoir l'air de ne pas blâmer des hommes qui nous ont fait déjà un mal énorme et qui ne valent pas mieux qu'autrefois".

Nous devons dire que cette lettre est la seule que nous ayons reçue.

Nous avons répondu en particulier à notre correspondant ; mais comme il semble plutôt parler au nom d'un groupe plus ou moins nombreux, nous croyons devoir reproduire ici les principaux passages de notre réponse. Monsieur. . . . .

1o Il est certain que depuis la publication de l'Encyclique *Affari vos* je m'efforce de modifier quelque peu ma ligne de conduite, afin de mettre le ton du journal plus en harmonie avec ce qui me paraît être la pensée du Saint-Père. Je ne crois pas avoir faibli en aucune façon sur la doctrine, et, avec la grâce de Dieu, sur ce terrain-là, je ne faiblirai jamais. Mais je voudrais être un peu moins *raide* pour les personnes ; je voudrais mettre mieux en pratique la devise : *Diligite homines, interficite errores*. En le faisant, je suis certain de me conformer à la volonté du Pape, et je ne crois pas déplaire à Celui qui ne veut pas que l'on éteigne la mèche qui fume encore et qui se réserve le soin de séparer l'ivraie du bon grain.

2o Je n'ignore pas les faits historiques que vous me citez—moins toutefois ce que vous me dites du Centre allemand qui aurait été blâmé par le Pape. Tout de même, j'entends suivre *avenement* le Pape. Pour moi, c'est la voie la plus sûre. Quelques-uns peuvent, peut-être, sans inconvénient, ne suivre le Pape que juste quand il faut le suivre pour éviter l'hérésie et le schisme, côtoyant l'abîme sans y tomber. Je ne critique pas ceux-là ; mais je préfère un chemin plus éloigné du bord du précipice. Je m'applique donc à suivre *toutes* les directions

du Pape, surtout quand elles sont données solennellement dans une encyclique. Même dans les choses où il n'est pas infallible le Pape est, en effet, le meilleur guide qu'on puisse choisir. Celui qui suit en tout et toujours le Pape—je parle, bien entendu, du *Pape* et non de *l'homme privé*—est certain de ne jamais s'écarter fatalement du droit chemin.

J'ignore si elle est authentique et bien correcte la parole que vous attribuez au cardinal Deschamps : "Spiritus Sanctus posuit episcopos, non nuncios, regere Ecclesiam Dei"; mais je sais que Notre Seigneur a dit à Pierre : *Pasce oves meas. Confirma fratres tuos*; et je suppose que, dans l'accomplissement de ce grave devoir, Pierre peut se servir des instruments qui lui paraissent les meilleurs. Partant de là, je suis persuadé que nos évêques auraient pris une position fort risquée, si, comme vous l'auriez voulu, ils avaient écrit au Saint-Père : "Nous connaissons infiniment mieux que Votre délégué les tendances, les qualités, les défauts, le caractère de notre peuple, et surtout la fourberie et la méchanceté de nos libéraux; un délégué ne peut que nous embarrasser et nous créer des misères."

3o Selon moi, il faudrait une révélation du ciel pour pouvoir dire avec certitude lequel des deux grands partis politiques qui se disputent le pouvoir en notre pays depuis la Confédération, a fait le plus de mal. Le parti libéral a propagé et propage encore les erreurs modernes, particulièrement le libéralisme et l'indifférentisme religieux. Mais c'est surtout le parti libéral-conservateur qui a érigé la corruption parlementaire et électorale en institution politique. Les libéraux-conservateurs de la province de Québec ont étouffé, autant qu'ils l'ont pu, le sentiment national canadien français pour plaire à leurs alliés des provinces anglaises. On doit leur reprocher aussi d'avoir plus d'une fois indignement exploité la religion sous prétexte de la servir. Enfin, l'immixtion excessive de l'Etat dans les affaires de l'éducation, à qui la devons nous, si ce n'est aux chefs libéraux-conservateurs que vous connaissez bien? J'ai *daube* ces hommes-là et ce parti-là, et je m'en fais gloire. Quant aux vrais conservateurs—il y en a encore quelques-uns—j'ai pu discuter avec eux parfois; je prétends ne les avoir jamais maltraités.

Il faut combattre non seulement le libéralisme mais les libéraux, soit; mais je vous affirme que les deux partis sont aujourd'hui également "libéralisés". Pendant des années, j'ai averti l'élément vraiment conservateur qu'il s'enlisait

dans le borbier libéral à la suite de M. Chapleau et de son école. On s'est toujours moqué de moi. Maintenant permettez que je m'amuse—c'est une vengeance légitime—à voir M. Chapais s'escrimer contre cette école et à l'entendre protester contre le nom de libéral-conservateur donné à son parti; nom compromettant sur lequel j'ai en vain appelé son attention depuis qu'il est dans le journalisme et la politique. Les protestations viennent trop tard. Le parti de M. Chapais est libéralisé et mérite parfaitement le titre que M. Chapleau lui donne. Et pour pouvoir continuer la lutte conservatrice, M. Chapais et ses amis devront rompre carrément avec leur parti. Puissent-ils le comprendre et fonder un Centre national.

4. Envisageant ainsi la situation, je trouverais souverainement malheureux.....

5. J'aurais bien des choses à vous dire à propos de la loi remédiatrice Dickey et du rôle que le parti libéral conservateur a joué pendant six ans. Cela m'entraînerait trop loin. Une seule observation. Les évêques du Dominion ont-ils accepté cette loi officiellement et de façon à faire aux catholiques un devoir de conscience de l'accepter? Je ne le crois pas et le Pape ne semble pas le dire....

6. Le Pape laisse aux catholiques une grande liberté dans le choix des moyens à prendre pour réintégrer la minorité manitobaine dans la pleine jouissance de ses droits. Est-il prudent de vouloir restreindre cette liberté? Je ne le crois pas. De plus, le Pape, tout en déclarant le règlement Laurier Greenway insuffisant, etc, accorde aux gouvernements d'Ottawa et de Winnipeg le bénéfice de bonnes intentions que, je vous l'avoue, j'étais loin de leur soupçonner. Non seulement je dois conformer mon langage au langage du Pape, c'est-à-dire observer extérieurement le respect pour la parole du Chef de l'Eglise, mais je dois me persuader que c'est le Pape qui a raison et que c'est moi qui me trompais sur le compte de ces deux gouvernements.

Voilà comment j'entends la soumission au Pape. J'exécède peut-être les bornes de ce qui est strictement exigé; mais j'aime mieux tomber dans un excès de soumission que dans un excès opposé.

---

## LE BROMA

Guérit la faiblesse nerveuse, débilité générale mal de reins, manque d'appétit, mauvaise digestion, palpitation, etc., etc., toutes maladies causées par le mauvais état du sang et des nerfs. En vente partout.

## Ceux qui déchirent l'Eglise

M. l'abbé G. Raison écrit dans le *Nord* du 25 mars un long article où il reprend et condense tous les griefs qu'il croit avoir contre nous, griefs imaginaires, et qui, d'ailleurs, ne sauraient reposer sur aucune base sérieuse, car, nos lecteurs en peuvent témoigner, ce n'est pas nous qui avons engagé la dispute qui tourne si déplorablement pour M. l'abbé. C'est celui-ci qui est venu porter la guerre chez nous, après l'avoir préparée de longue main au pensionnat des jeunes filles, qu'il a souventes fois mises en garde contre les journaux *genre canaille* de Saint-Jérôme, selon l'élégante expression de ce prêtre exemplaire.

Or, les journaux canailles ne sont pas ceux qu'un vain peuple pense, et les plus malins devront se fouiller pour en trouver un seul qui ait mérité un bon billet de notre deuxième vivaire. Car, M. l'abbé voudra bien nous pardonner l'indiscrétion, mais c'est lui-même qui nous a tout récemment appris, et parlant en personne, que les trois journaux de Saint-Jérôme étaient tous trois mauvais, quoique à des degrés différents.

Il va sans dire que c'est à l'EGALITÉ que le bon prêtre a accordé la palme. Nous avons été excessivement flatté de la distinction, on est prié de le croire, et cela en raison de l'esprit évangélique et de l'érudition bien connus de M. l'abbé.

Cependant l'érudit vicairé a été bien empêché de motiver comme il faut son redoutable jugement, excepté, toutefois, à l'endroit du *Nord* qui avait à son acquit une insinuation infamante, heureusement fautive, contre notre digne curé, et trois ou quatre mauvaises affaires de dates récentes sous forme de poursuites et de condamnations en diffamation.

C'est ce dernier journal que M. l'abbé a choisi pour être son porte-paroles. Cela peut vous donner une idée de l'opinion qu'il entretenait sur les deux autres,

Et maintenant, que M. l'abbé ne nous taxe pas à la légère d'indiscrétion coupable parce que nous avons rapporté quelques-uns des propos qu'il nous a tenus dans une conversation particulière; car, du même coup, il infligerait une rude leçon à un grand dignitaire ecclésiastique dont le haut exemple est notre propre excuse. Au surplus, nous accordons à notre adversaire la même liberté dont nous usons nous-même. Qu'il tâche, s'il le peut, d'en tirer une compensation suffisante pour le coup de Jarnac que nous venons de lui porter.

Ce préambule est un peu long, mais il était nécessaire. On ne saurait prendre trop de précautions avec certaines gens.

Nous ne cachons pas que la lecture dans le *Nord*, l'organe à la lèvre baveuse, d'un article digne en tous points de la feuille qui l'a recueilli, de cet article conçu et écrit dans le presbytère de notre paroisse, par un prêtre de notre religion, qui avait mangé et distribué le bon Dieu le matin même et qui devait le manger également le lendemain et les jours suivants, nous ne cachons pas, répétons-nous, que cet article injurieux, méchant et faux à la fois, nous ait causé une douloureuse surprise.

Lorsque nous sommes allé avertir M. le curé Lafortune que nous étions résolu à protester contre les sorties violentes et périodiques de son vicairé devant les petites ingénues du couvent, le digne prêtre nous a conjuré de n'en rien faire, sans avoir entendu M. le vicairé lui-même. Nous avons promis, et là-dessus, nous avons dit à M. le Curé: " Si vos prêtres veulent absolument nous démolir, ils devraient au moins sortir de leur embuscade et nous combattre avec des armes égales aux nôtres. L'un de vos inférieurs a déjà accordé des interviews au *Nord*, que ne prend-il le plus sûr et le plus rapide moyen de nous acculer à notre erreur ou à notre mauvaise foi, de nous confondre par une discussion bien conduite, où nous lui prouverons autant de calme respect qu'il nous montrera de justice.

Nous avons répété la même demande à M. le vicairé G. Raison qui, soit dit en passant, a reconnu devant nous avoir, au couvent, trai-

té de *canailles*, quelques journaux de Saint-Jérôme. Et nous avons poussé la conciliation jusqu'à lui dire "Monsieur l'abbé, je vous reconnais parfaitement le droit non seulement de prêcher contre les mauvais journaux et de définir le mauvais journal comme vous l'entendrez, mais encore de dire qu'il y en a à Saint-Jérôme de ces journaux-là, et j'ai confiance que le public saura bien découvrir où ils sont véritablement !" Depuis ce temps, M. le vicaire est devenu, sous le pseudonyme de G. Raison, un collaborateur régulier du *Nord*.

Et c'est après cette preuve de bon vouloir et de justice de notre part que notre adversaire, un prêtre, vient écrire sans honte que "nous voulons la liberté à tout prix pour nous-même et non pour les autres ; que nous la voulons pour la canaille (sic) et non pour les gens respectables qui ont bien leurs convictions eux aussi" !

Si encore, ce prêtre de Jésus-Christ se contentait d'avoir recours contre nous à l'injustice et au mensonge, mais non, il faut qu'il nous inonde sous un déluge d'outrages !

Ah ! en homme qui connaît toutes les subtiles ressources de la casuistique, il a voulu s'arranger pour imprimer à ses dénonciations virulentes une portée, une direction générale afin de pouvoir donner, si le danger se présentait, nous ne savons quelle excuse, et échapper ainsi au juste ressentiment de l'écorché. Mais cette précaution ne vaut qu'auprès des gens moins au fait que la plupart de nos lecteurs.

Lorsque M. l'abbé appréhende ceux qui ont parlé de *certaines lois de l'Eglise comme vieilles et démodées*, on sait bien que c'est à l'EGALITE qu'il en veut. De même lorsqu'il reproche à quelques-uns d'avoir seriné que *les principes de la Revolution de 89 sont immortels comme les Droits de l'homme* ; ou encore d'avoir pris la partie des juifs opprimés contre l'hydre de l'antisémitisme en France ; d'avoir répété que l'instruction publique appartient à l'Etat. De même lorsqu'il les accuse de faire contenir leur religion dans trois mots : Liberté, Egalité, Fraternité, qui expriment, après tout, admirablement l'essence de la morale évangélique.

Oui, c'est à notre intention, c'est pour le directeur de l'EGALITE que l'abbé Raison écrit, cette fois encore. Et surtout, qu'il ne commette pas la lâcheté de nier, ce serait le comble !

Eh bien, que sommes-nous pour ce prêtre de notre religion, de notre paroisse que les nôtres pourraient appeler, peut-être demain, à notre chevet ; que sommes-nous pour ce ministre du bon Maître qui, est venu donner aux hommes un commandement nouveau : celui de s'aimer les uns les autres comme Il les avait aimés, et qui a proclamé heureux les pacifiques parce qu'ils seront appelés Enfants de Dieu, que sommes-nous ?

Glanons un peu dans l'article de M. l'abbé quelques-uns des qualificatifs qu'il nous décerne. Par une attention toute délicate il a pris le soin de les souligner ; c'est donc qu'il en avait mesuré toute la force et l'à-propos :

MANQUÉS, RATÉS, CREVÉS, MANIAQUES, TOQUÉS, DÉCLASSÉS, SOTS, DÉMONIAQUES.....

Cela, c'est rien que des injures de concierge en rupture de loge.

Mais ce n'est pas tout.

M. l'abbé, qui ne paraît pas se rendre compte de l'effet que certaines paroles peuvent avoir lorsqu'elles sortent de la bouche d'un prêtre placé, comme il l'est, dans une campagne où son ministère pourrait être demandé par celui-là même qu'il outrage, pousse les choses jusqu'à le désigner comme *un soi-disant catholique, un catholique manque, un catholique de nom* !

Et ce prêtre-là va exiger, en ce temps de Pâques, que nous allions nous agenouiller devant lui pour lui ouvrir notre âme, lui livrer le secret de notre cœur, nous accuser à lui de nos fautes et de nos péchés !

Et ce prêtre-là ne s'est pas demandé s'il ne nous répugnerait pas d'aller faire un acte qui doit être à ses yeux comme une basse et honteuse comédie, s'il croit, comme il l'a écrit, que nous n'avons de catholique que le nom !

Quelle idée ce prêtre-là se fera-t-il du soi-disant catholique qu'il verra s'approcher avec ses frères, sa femme ou ses enfants de la Sainte-Table pour recevoir de ses mains le Pain du ciel ?

Oh ! il n'y a pas que les fanatiques protestants et les catholiques de nom qui déchirent l'Eglise et en dispersent les lambeaux !

## Les tribulations

D'UN

# Pêcheur à la ligne

13 PAR

A. BROWN

VI

— C'est vrai, répliqua Vincent Champignol, et maintes fois j'ai constaté cela.

J'étais tout heureux de cette approbation, car elle servait admirablement un projet qui me trottait dans la cervelle depuis quelques instants et qui devait assurer une victoire éclatante à Julien Tafforel. Il fut donc convenu que le combat recommencerait dans la soirée et que les "morts" seraient dévorés aux frais du vaincu, et chez le vaincu, le lendemain.

VII

On se souvient que la place affectonnée par Vincent Champignol était limitée par une pointe rocailleuse couverte d'un saule, d'un sureau, de quelques arbustes et enfin d'une roselière bien fournie dont les derniers plants touchaient l'eau. Cet ensemble de végétaux formait un massif touffu au milieu duquel un homme pouvait se cacher sans être aperçu par âme qui vive. Nul abri plus sûr ni plus discret, surtout au moment où le jour grisoune et où la nuit s'annonce par les teintes opalines du ciel.

Je donnai mes instructions au père Benamer. Celui-ci me jeta au visage ses "As pas peur" caractéristiques, et, tout joyeux de jouer une bonne farce à Vincent Champignol, il s'embusqua parmi les roseaux à six heures du soir, portant une caisse étanche remplie de poissons puisés dans ses réserves. Je prévis Julien Tafforel de mes intentions et lui recommandai de lâcher, autant que possible, sa ligne au fil de l'eau.

— Le père Benamer l'attirera à lui, dis-je, et y accrochera du poisson. Pour vous, pour vous seul, *ca piquera*.

J'eus vite raison des scrupules de Julien Tafforel en lui parlant de sa "fiancée" et de

Vincent Champignol qu'il fallait surprendre, émerveiller afin de lui arracher un consentement qui menaçait de se faire encore longtemps attendre. A l'instant fixé, c'est-à-dire vers six heures et demie, les deux antagonistes se trouvaient côte à côte et jetaient les lignes. Je m'étais arrangé, bien attendu, pour que le peintre se trouvât à proximité des roseaux et que le crin fût entraîné par le courant au delà du promoteur qui cachait le père Benamer.

— J'en tiens un ! s'écria tout à coup Julien Tafforel après un long silence.

Il brandissait sa ligne au bout de laquelle s'agitait désespérément un barbeau de 300 à 400 grammes, Vincent Champignol fit la grimace, mais il se montra poli.

— A vous la première manche, dit-il en s'inclinant.

L'ancien mercier concentra toute son attention sur le flotteur et ne le perdit pas un seul instant de vue. Aussitôt, Julien Tafforel releva sa ligne. Maintenant il amenait une tanche pesant au moins une demi-livre.

— Ah ! c'est trop fort ! s'écria impétueusement Vincent Champignol ; je ne prends rien et vous prenez tout... Il y a quelque truc là-dessous...

— Il y a de l'adresse, dis-je.

-- Allons donc !... Est-ce à un vieux rat d'eau tel que moi qu'on en fait accroire ?... La tanche est un poisson qui vit dans la vase et non dans l'eau courante.

— Pourtant, d'où la sortiriez-vous ? dit Julien Tafforel.

— Il y a probablement plusieurs espèces de tanches, repris-je, et, pendant mes promenades, j'ai vu bien des pêcheurs qui en prenaient.

— Jamais cela ne m'est arrivé... à moi.

— Qu'est-ce que cela prouve ? Vous n'avez pas amorcé pour la tanche, voilà tout.

— Et monsieur, a-t-il amorcé à la fois pour le barbeau et la tanche ?

— C'est son affaire... Je ne puis que constater les résultats de la lutte et non vérifier les hameçons. Chacun de vous n'est-il pas libre d'amorcer comme il l'entend ?

Pendant cette discussion que je prolongeais à plaisir afin de gagner du temps, le jour pâlisait et le crépuscule augmentait d'intensité.

Dès lors, les "captures" se succédèrent sans relâche. Chaque fois que la ligne tombait dans l'eau, elle en était retirée avec quelque poisson, fretin ou grosse pièce. Barbeaux, ablettes, chesnes, brèmes, carpes, goujons, etc., s'empilèrent dans le panier. Julien Tafforel accompagnait chacune de ses prises de réflex-



ions ironiques ou d'un mot facétieux. Moi, j'amplifiais en termes doucereux et j'exagérais à dessein les résultats obtenus. Vincent Champignol éclata enfin comme une bombe. Sa colère déborda en phrases entrecoupées et marquées de violent dépit.

Mais le dernier coup, le véritable "coup du lapin" fut asséné par le père Benamer. Toujours caché, il écoutait la discussion et jubilait, ainsi qu'il me l'avoua le lendemain, plus que s'il eût reçu un gros héritage sur le coin de la figure : lorsqu'il entendit parler de loyauté et de franchise nécessaires à tout combat particulier, il abandonna son réduit, remonta sur le chemin de halage et vint nous rejoindre comme si le hasard seul l'eût conduit vers nous.

— Bonsoir tout le monde et la compagnie... Excusez si je vous dérange... Vous tracassez pas pour moi... J'ai vu qu'on pêchait par ici, et la pêche doit être bonne.

— Pas mauvaise... Examinez tout ce qui a été pris... Il y a au moins 10 kilogrammes de poissons.

Et je montrai le panier rempli jusqu'au bord.

— Cristi ! quelle pêche, mes enfants ! C'est pas de la petite bière. Mais aussi, monsieur Champignol, c'est un malin, un citoyen à poil, un flibustier, quoi !... Je l'ai-t'y pas aperçu, hier au soir qu'il appâtait en veux-tu, en voilà... Pour lors il a dû jeter à cette place pour plus de trois francs en belle argent de nourriture et gaver le poisson... M'étonne plus si les poissons se sont donné rendez-vous ici pour se faire pincer, les bêtas... Ça, monsieur Champignol, c'est pas franc, c'est mettre trop d'atouts dans votre jeu contre ces pauv' z'animaux aquatiques...

— Que parliez-vous donc de stratagèmes, de secrets, de préparatifs ? dis-je d'un ton légèrement scandalisé.

— La belle affaire, répliqua Vincent Champignol tout confus, parce que j'ai jeté quelques grains de chènevis et de blé... Ce n'est guère moi qui en ai profité.

— Et puis, ajouta Julien Tafforel, pris de pitié pour l'embarras de son futur beau-père, c'est permis... Les traités de pêche les plus autorisés recommandent cette opération... préalable.

— C'est possible ; mais non quand on se mesure avec un antagoniste loyal, confiant...

— Enfin, cria Vincent Champignol, exaspéré par mes raisons, ayant appâté pour moi, n'ai-je pas appâté pour lui ?

— Ça, c'est la vérité vraie, comme y a qu'un soleil au monde qui nous éclaire ! conclut le

père Benamer en me donnant un léger coup de coude.

Le vieux fermier chargea le panier de poisson sur ses épaules, et nous remontâmes vers le chemin de halage. Comprenant que son rôle était un peu ridicule et qu'il ne devait pas le rendre mesquin et odieux, Vincent Champignol fit contre fortune bon cœur et nous dit :

— J'ai beau me gendarmier... je suis battu à platte couture. Vous m'accorderez une revanche, n'est ce pas ?

— Parfaitement, répondis-je, mais quand les frais de la guerre seront payés.

— Oh ! je ne m'en dédis pas, messieurs, et vous êtes invités à déjeuner chez moi... avec vos poissons.

— Nous n'y manquerons pas, dit Julien Tafforel.

Puis, avec une bonne grâce charmante, il ajouta :

— Monsieur, ordinairement les adversaires se réconcilient sur le terrain afin de bien montrer que toute rancune est bannie de leur cœur. Voulez-vous me permettre de vous serrer la main ?

— Avec plaisir.

Une cordiale poignée de main fut échangée. Julien Tafforel se retira emportant sa ligne que Vincent Champignol contemplait avec admiration.

Les dames Champignol soupçonnèrent bien que la victoire inespérée de Julien Tafforel était due à quelque manœuvre insolite ; pourtant elles ne s'interrogèrent pas et se soumièrent sans difficulté à une situation qui combait leurs plus secrets désirs. Du reste, Vincent Champignol lui-même acceptait philosophiquement sa défaite et parlait en termes élogieux de son concurrent.

La partie la plus ingrate de la tâche que je m'imposais allait commencer, et ce n'était pas sans quelques appréhensions que je me disposais à nommer enfin Julien Tafforel. Cependant, après une nuit de sommeil, je me sentis reconforté, dispos et prêt à braver les fureurs de Vincent Champignol.

(A suivre)

---

— Assurez votre vie dans la GREAT WEST, compagnie qui a obtenu une moyenne de sept pour cent sur ses placements depuis son organisation. Ses placements sont sur des propriétés de ville rapportant des bénéfices.

Seul agent pour le district : M. JOS CORBEIL, Saint-Jérôme.

## REMINISCENCES

Le grand sermon de Mgr Langevin, prononcé dans la cathédrale de St-Boniface, le 14 février 1897.

Nous reproduisons sans commentaires le sermon-charge qu'a prononcé à Saint-Boniface, le 14 février 1897, Mgr Adélarde Langevin, à propos de l'élection de M. Lauzon à la législature de Manitoba.

L'heureux résultat des présentes démarches de Sa Grandeur auprès des hommes qu'il a si rudement et si honteusement traités sans les connaître, doit lui faire voir toute l'excellence des conseils que Léon XIII donne à tous dans sa récente encyclique, et la supériorité indéniable de la politique de conciliation adoptée par les libéraux, sur les manières cassantes, pédantesques des conservateurs, des cléricaux et de la presque totalité du clergé canadien-français.

Mgr l'archevêque avait pris pour texte de son sermon les paroles de l'Écriture :

*"De fructu manuum suarum plantavit vineam"*, Prov. 31-36

" Mes biens chers Frères,

"L'évangile de ce jour nous expose une intéressante parabole. Il y est question du propriétaire d'un champ qui envoie des ouvriers pour travailler à sa vigne. De ces ouvriers, il en arrive à toutes les heures du jour et ce qu'il y a de remarquable et mystérieux c'est que tous sont récompensés de la même façon, les derniers comme les premiers.

" Par là, sans doute, Dieu a voulu nous montrer et nous faire comprendre que celui qui aura travaillé au triomphe de la cause du bien, se fût-il joint aux autres alors que la lutte était déjà fort avancée, recevra, lui aussi, sa récompense.

" Je viens aujourd'hui, mes frères, vous parler d'une vigne qui a été plantée des mains de mes illustres prédécesseurs, Mgr Provencher et Mgr Taché, de douce, de pieuse et de sainte mémoire. Cette vigne, qui est l'Église de

Saint-Boniface, elle m'a été confiée. C'est à moi de la faire prospérer ; c'est aussi à moi de la défendre lorsqu'elle est menacée.

" On nous attaque dans la partie la plus chère de notre troupeau. On veut déchristianiser nos enfants, et détruire nos écoles, c'est là le but avoué de nos adversaires ; parce que les enfants sont faibles, ils ont droit à une protection plus ferme, plus affectueuse et plus paternelle ; il s'agit pour nous de sauvegarder l'éducation chrétienne de ces êtres bien aimés ; depuis six ans nos intérêts les plus sacrés sont en péril et à l'heure qu'il est le péril semble augmenter encore.

" Eh ! bien, s'il faut parler franchement, vous allez savoir aujourd'hui la seule voie qu'il vous reste à suivre, si vous voulez demeurer fidèles à votre Église.

" La chose est pénible à dire : ce ne sont pas seulement des ennemis de notre race et de notre foi qui cherchent à nous anéantir, ce sont des frères qui maintenant font la guerre à leurs frères.

" Vous avez entendu les paroles que j'ai prononcées après l'apparition de ce règlement "funeste et inacceptable", vous m'avez entendu protester contre cette capitulation honteuse et la dénoncer devant cet autel au pays tout entier. Mes paroles sont restées comme votre ligne de conduite. Elles ont eu l'honneur d'être relevées depuis par le chef de l'épiscopat canadien :

" Aucun évêque ne veut ni ne peut approuver le soi-disant règlement de la question scolaire manitobaine, qui ne repose en définitive que sur un abandon injustifiable, des droits les mieux établis et les plus sacrés de la minorité catholique. Mgr de Saint-Boniface a fait entendre de suite une protestation énergique contre ce règlement ; il n'a fait, en cela, qu'accomplir son devoir de pasteur, et suivre la direction du Saint-Siège. Il était tenu de défendre ses ouailles ; il a réclamé non pas des privilèges ou des faveurs mais des droits qui sont méconnus et foulés aux pieds."

(Lettre de Mgr Bégin, à son clergé, 12 janvier 1897.)

La question est claire et bien définie ; le règlement qui nous est proposé, nous ne pouvons

ni l'accepter ni l'essayer.

L'accepter, c'est approuver le système des écoles mixtes et neutres, des écoles sans Dieu. C'est consacrer le divorce que l'on veut mettre entre l'éducation religieuse et l'éducation profane.

“ Ce n'est pas une demi-heure d'instruction religieuse, accolée à plusieurs heures de classe qui changera la nature de l'école. On a essayé par cette promesse de tromper tout un peuple et des hommes, qui se disent catholiques, ont, de concert avec leurs chefs, donné à ce même sujet le change à nos populations.

Sachez-le bien, mes frères, une école dont le Christ est banni pendant les heures de classe est une école sans Dieu.

(A suivre)

## SOINS AUX MALADES

### CHAPITRE VI

#### Applications excitantes et revulsives

(Suite)

Les emplâtres employés en médecine se vendent prêts pour l'usage, et la garde-malade n'a qu'à suivre les instructions qui les accompagnent. On doit toujours avoir des sinapismes dans la maison ou au moins de la moutarde pour en faire. A cet effet prenez deux cuillerées à table de moutarde et une cuillerée de farine de blé, faites une pâte avec de l'eau et étendez-la également sur un morceau de coton. Recouvrez-le de mousseline mince et repliez les bords comme pour un cataplasme. Après l'avoir posé quelques minutes, examinez si la peau ne se couvre pas d'ampoules. Aussitôt que la peau est bien rouge, enlevez-le et essuyez la partie rubéfiée avec une toile molle. Généralement on ne le laisse pas plus de vingt minutes, et c'est assez longtemps. Si la douleur est cuisante après l'avoir enlevé, appliquez une bonne couche de farine ou de poudre de toilette. Le *D. & L. Menthol Plaster* s'emploie avec beaucoup de succès contre les douleurs dans les

muscles, la raideur, le mal de dos, la névralgie et le rhumatisme.

(A suivre)

## Livres, Journaux, Etc.

(Il sera rendu compte dans ce journal de tous les ouvrages dont on nous enverra un exemplaire.)

LE NATURALISTE CANADIEN, sommaire du numéro de février : Les Noces d'argent du Naturaliste ; le nord de la vallée du Lac St-Jean ; De la dessiccation des plantes grasses ; remerciements ; Revue de la presse ; publication reçues.

LE JARDIN LITTÉRAIRE, sommaire du No 5 : Jules Claretie, portrait ; le meilleur des maris, monologue, Lemerrier de Neuville ; Yan, Jean Rameau ; la lance sanglante, M. Legrad ; Guignol, X... ; M. Nour, le contrôle ; Alexis Bouvier, à travers bois ; Eugène Chavette, le voyage d'agrément, etc.

LE WORCESTER CANADIEN est un bottin, autrement dit, un almanach des adresses pour la population franco-américaine de Worcester, Mass., dont les éditeurs, Arthur Roy & Fils, nous ont aimablement envoyé un exemplaire. Nous croyons que c'est le seul ouvrage de ce genre qui existe aux Etats-Unis, et il serait à souhaiter que les principaux centres américo-canadiens possédassent un livre de cette utilité.

LE SAMEDI, 26 mars 1898.—Frontispice : Il y a cent ans.—La voix de l'aiguille, par L. Ricquier ; Un monsieur qui fumait trop, par Parisien ; Les aventures de Mathurin Gonce, par Maxime Andoin ; Modes parisiennes, (3 gravures). Supplément : Le passé (1 gravure), par Champol ; Le supplice d'une femme (feuilleton) ; Petit air ancien (piano) ; Poésies, Farces, devinettes, etc., 37 gravures. Montréal, 516 rue Craig, 5 cts. le numéro.

JOURNAUX.—*Le Lac Saint-Jean*, agriculture, colonisation et rapatriement ; cléricale. \$0.50 par année. Roberval, (Lac Saint-Jean), P. Q.

*La Tribune Libre*.—Anarchiste-communiste. \$1 par année. Charleroi, Pensylvanie, E. U.

*La Defense*.—Cléricale. \$1 par année. Chicontimi, P. Q.

*Le Foyer Chrétien*.—Organe de la réforme évangélique, journal de famille. \$0.50 par année. Manchester, N.-H.

## En Zigzags

Un chœur de siffleurs.

Cette nouveauté obtient depuis quelque temps le plus grand succès à Vienne, la capitale de l'Autriche, où le chœur des siffleurs et des siffleuses figure au programme de toutes les fêtes mondaines.

Les artistes en question, connus sous le nom de Schrammein, au nombre d'une trentaine, sifflent des valse et des mazurkas qu'ils accompagnent sur des instruments à cordes. D'autres fois—et c'est ce qui semble le plus joli—tandis que les hommes chantent en sourdine, les femmes sifflent des airs bohémiens ou hongrois.

L'effet produit, à ce que disent les personnes qui ont entendu les Schrammein, est extrêmement original et mélodieux.

Quelquefois, tous les artistes chantent en sifflant des hymnes patriotiques à quatre parties, et, si l'ensemble paraît un peu grêle, par contre les modulations ressortent plus harmonieuses, d'une douceur et d'une netteté dont les chœurs de voix les mieux conduits peuvent difficilement donner une idée.

L'officier de l'état civil de la commune de Pommerieux (Mayenne) a procédé récemment, à un quart d'heure d'intervalle, à deux unions peu communes.

Il mariait la mère et la fille, l'une de quarante-sept ans, l'autre de seize ans, avec les deux frères. Et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que la mère épousait le plus jeune !

Quelle parenté va exister, maintenant, entre ces braves gens ?

La mère devient la belle-sœur de sa fille ; les deux frères sont l'un gendre et l'autre beau-père. L'époux de la mère est le beau-père et le beau-frère de la jeune femme de son frère, etc., etc.

Arrêtons-nous ici, ce sera prudent.

Les noces de Gamache en Bretagne.

Une vraie noce, c'est celle de Jean-Marie Le Rebours et Mlle Philomène Bauche, qui a eu lieu, ces jours-ci, à Keravelo, commune de Séné, dans le Morbihan.

Près de six cents personnes ont pris part aux repas, pour lesquels deux bœufs et une génisse avaient été tués. Le nombre des volailles consommées est incalculable ; les tourtes, ga-

teaux, pâtisseries de toutes sortes représentent plusieurs centaines de kilos. Le cidre coulait à flots, et plus de cinquante pièces avaient été bues dès la première journée.

La fête a duré trois jours, après lesquels la mariée, un peu fatiguée, a demandé à se retirer.

Un ami de M. Sardou raconte une bien bonne histoire.

M. Sardou s'est piqué de reconstituer, dans "Paméla", un coin de la vie révolutionnaire, absolument, mathématiquement exact.

Ainsi, à un moment donné, la Tour du Temple est éclairée par un rayon de lune.

— Tenez, raconte l'ami, vous pouvez consulter le calendrier, examiner la date ; vous verrez que, le soir où a lieu la scène de la pièce, il faisait réellement clair de lune, et j'ai même dit à M. Sardou : "Et s'il n'y avait pas eu de lune, cette semaine-là ?" Savez-vous ce que m'a répondu le maître ? Il m'a répondu : "S'il n'y avait pas eu de lune, j'aurais mis un bec de gaz !"

M. Sardou faisant éclairer au gaz la Tour du Temple ! C'est le cas de s'écrier avec Henri III : "Déjà !"

Un industriel a lancé, ces jours-ci, un nouveau bijou breveté.

Il s'agit d'un médaillon qui ressemble, du reste, à tous les médaillons, mais qui a ceci de particulier, qu'il contient une mèche de cheveux.

Cet article est destiné surtout aux gens chauves qui, néanmoins, désireraient envoyer un souvenir capillaire à leur belle.

C'est très commode.

Désormais, les gommeux déplumés ne se verront plus dans la nécessité de couper une mèche de cheveux sur le crâne de leur domestique pour l'envoyer à la dame de leur pensée.

Quant aux destinataires, il n'est pas douteux que ce cadeau ne leur fasse grand plaisir, — surtout si le médaillon est enrichi de pierres fines.

### CECI EST VRAI

Le BAUME RHUMAL est bon à prendre et soulage de suite toutes les affections de la gorge et des poumons. 25c partout.

### EN VOYAGE

En voyage comme à la maison ayez donc toujours une bouteille de BAUME RHUMAL sous la main.

## CONSEIL D'UN VOISIN

### LES MOYENS EMPLOYÉS POUR FAIRE RECOURRER LA SANTE A UNE PETITE FILLE

*Elle deperissait de jour en jour et ses parents  
desesperaient de la voir revenir  
a la sante.*

De l'Examiner, de Charlottetown :

La guérison peut-être la plus remarquable qui ait été opérée jusqu'à présent est celle de la petite Minnie Woodside, fille de M. et Mme James Woodside, de Baltic, I. P. E. M. et Mme Woodside sont membres de l'église presbytérienne de Princetown et ils sont favorablement connus dans le canton où ils demeurent. M. Woodside fait un gros commerce d'huîtres. Un correspondant de journaux ayant entendu parler de la merveilleuse guérison de cette petite fille, se rendit chez M. Woodside pour s'assurer de la véracité des faits. Voici le résultat de l'entrevue : Il y a environ un an au mois de juin dernier, je remarquai que ma petite fille n'était pas aussi joyeuse que d'habitude et qu'elle endurait de temps à autre des douleurs à la tête et à la poitrine. Jusqu'à ce temps, elle n'avait jamais manqué son école et elle était remarquablement capable pour son âge. Elle ne faisait rien autre chose qu'aller à l'école et elle ne croyait pas que cela pût lui faire du tort. Je lui permis d'étudier trop assidûment. Pendant que sa santé n'était qu'un peu minée, je la retirai de l'école pendant quelques semaines et je crus qu'après cela elle serait aussi bien qu'auparavant.

A la fin du compte, je fus amèrement déçu dans mon attente, car elle affaiblissait rapidement chaque jour et maigrissait dans la même proportion. J'étais alarmé au sujet de son état quand elle se plaignit de douleurs aux poumons et commença à tousser. Je me disposais à aller la conduire chez un médecin lorsqu'un voisin me demanda à voir la malade et nous conseilla

d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Il m'assura que les Pilules Roses avaient ramené sa propre fille à la santé, après que nombre de médecins eurent été appelés auprès d'elle. Je résolus alors de les essayer et j'en achetai le jour même une couple de boîtes. Je commençai en suivant les directions à faire prendre à ma petite fille les pilules. A la fin du mois, je remarquai une amélioration appréciable dans son état et ainsi encouragés, nous continuâmes l'usage des Pilules Roses pendant trois mois. A cette époque, sa santé était revenue et elle pouvait aller à l'école. Je considère comme presque merveilleuse la guérison de ma fille et j'en attribue tout le mérite aux Pilules Roses du Dr Williams. Pour les petits garçons et les petites filles de constitution délicate on ne saurait prescrire de meilleur remède.

Ce qui a été fait pour ma petite fille pourra certainement être effectué pour le bénéfice d'autres enfants.

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en s'attaquant à la racine de la maladie. Elles renouvellent et purifient le sang, renforcent les nerfs, chassant ainsi la maladie du système. Evitez les imitations en insistant pour que les boîtes que vous achetez soient mises dans une enveloppe portant la marque de commerce entière : Les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles.

#### Comment peut-on reconnaître l'âge des carpes

Prenez, sur les flancs d'une carpe, une écaille et nettoyez-la avec soin dans de l'alcool ; regardez-la ensuite à contre-jour, en la tenant au moyen d'une pince : si, au milieu de l'écaille, vous apercevez un point très brillant, vous avez eu affaire à une carpe d'un été.

Chez la carpe de deux étés, ce point central est entouré d'un anneau ; de deux anneaux chez la carpe de trois étés, et ainsi de suite.

Quoique l'expérience n'ait encore porté que sur des carpes relativement jeunes, on a tout lieu de croire que le nombre des anneaux augmente proportionnellement avec l'âge.

#### PAS DE RIVAL

Comme remède de famille le *BAUME RHUMAL* n'a pas de rival.

# Le Courrier des Etats-Unis

## SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

*Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois*

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre de

**H. P. Sampers & Co.,**

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné, .....  
demeurant à ..... rue .....  
comté ..... province .....  
déclare souscrire à un abonnement de .....

A

## L'EGALITE

Ci-joint \$..... en mandat, argent ou timbres-poste  
pour l'abonnement et la prime. Numéro de la prime désiré :

Date.....

Signature : .....

COUPON-PRIME

✠ L'Egalite ✠

---

# S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c  
 Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,  
 Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges, &c.

---

**ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE**  
**MONTRES** des meilleures Fabriques  
à des prix défiant toute compétition

☞ M. Lavolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres ☞

## S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

---

# The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

**CAPITAL PAYE** ..... **\$6,000,000**  
**FONDS de RESERVE** ..... **\$3,000,000**

G. HAGUE, Gérant-général.  
 THOMAS FYSHE, Gérant général adjoint.  
 E. F. HEBDEN, Surintendant des succursales.

---

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES  
 DE LA PUISSANCE DU CANADA

---

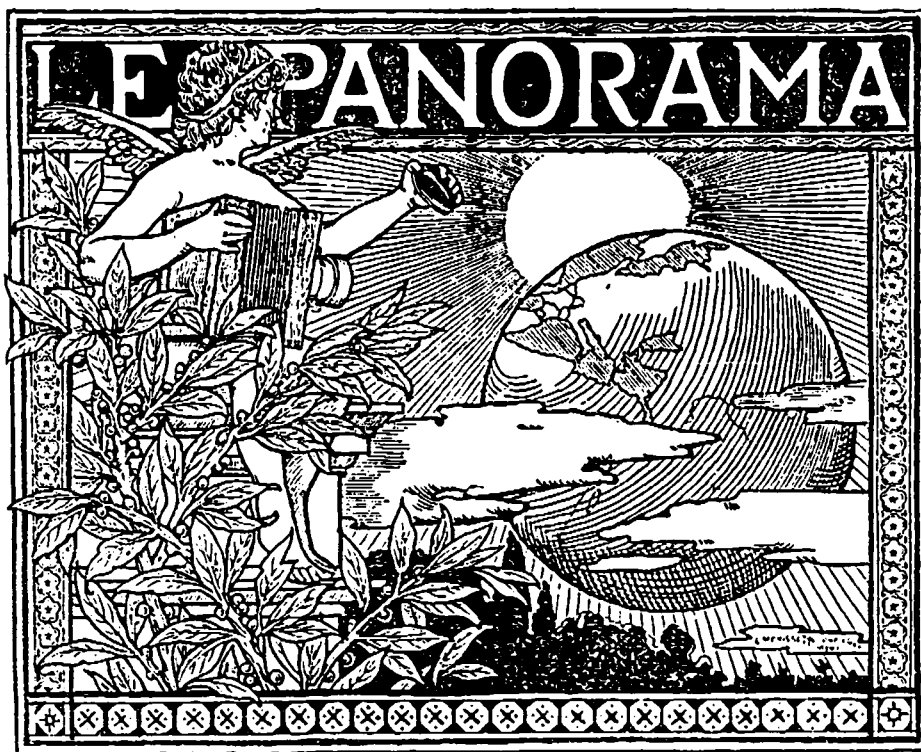
Fait toutes sortes de transactions de Banque.  
 Change Anglais et Américain acheté et vendu.  
 Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants  
 cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde

**A. C. E. DELMEGE, Gerant**

Succursale de St-Jérôme



## PRIMES

PREMIERE SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

### Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et 5 cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la même monnaie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de L'EGALITE, à St-Jerome,